Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

La station d’épuration de Carpentras passe à l’énergie solaire



Syndicat Rhône Ventoux, Suez et GreenYellow ont mis en service il y a plusieurs semaines une centrale solaire de 1 400m² sur la station d’épuration des eaux usées (STEP) de Carpentras.

La STEP de Carpentras s’engage dans une transition énergétique grâce à l’installation et la mise en service d’une centrale solaire de 1 400m² qui va permettre de produire localement de l’électricité renouvelable. Avec une capacité de 75 000 équivalents habitants, la STEP de Carpentras est la plus grande du territoire. Ses besoins en électricité s’élèvent à environ 3 600 MWh par an, représentant une part importante des coûts d’exploitation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Ainsi, la nouvelle centrale solaire, installée fin avril, devrait couvrir 12% des besoins énergétiques de la station grâce à sa puissance de 300 kWc. Sa production moyenne annuelle est estimée à 465 MWh. Cette infrastructure photovoltaïque vise à limiter l'exposition aux fluctuations des prix de l'électricité, à renforcer la souveraineté énergétique du territoire, mais aussi à réduire l'empreinte environnementale du service de l'assainissement.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



732 panneaux photovoltaïques ont été installés à la STEP de Carpentras. ©Suez

Un projet similaire à Monteux

Mais la STEP de Carpentras n'est pas la seule station vauclusienne à se mettre au solaire. À Monteux, où il y a la deuxième station la plus importante du territoire, des panneaux photovoltaïques ont aussi été installés. La STEP de Monteux possède un capacité de 36 000 équivalents habitants et sa consommation annuelle s'élève à environ 1 900 MWh. Les stations de Carpentras et Monteux représentent donc près des deux tiers de la consommation électrique totale des infrastructures d'assainissement du territoire.

Ces installations solaires s'inscrivent pleinement dans la stratégie environnementale du Syndicat Rhône Ventoux et de Suez, visant à réduire l'empreinte environnementale du service de l'assainissement et à soutenir la transition énergétique locale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

D’autres projets pour la station de Carpentras

Le contrat de délégation de service public confié par le Syndicat Rhône Ventoux à Suez inclut également le développement de solutions pour la valorisation des sous-produits issus des procédés d’épuration comme le recyclage des sables dans les travaux publics, le traitement des graisses ou encore le compostage des boues.

En 2027, une unité de réutilisation des eaux usées traitées devrait être mise en place pour permettre d’alimenter un usage industriel local en eau non potable, réduisant ainsi la pression sur les ressources en eau potable. Une initiative qui devrait, entre autre, profiter à l’usine Siniat, située à Carpentras, qui a récemment ouvert ses portes aux institutionnels pour évoquer le projet.

Carpentras : un projet de liaison entre la station d’épuration et l’usine Siniat

L’entreprise SerenySun et la commune de Lauris s’allient pour une électricité ‘made in Lauris’

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La commune de Lauris vient de signer un contrat de concession avec l'entreprise bucco-rhodanienne SerenySun pour la création d'une communauté d'énergie renouvelable qui permettrait le déploiement d'un modèle d'autoconsommation collective à l'échelle locale.

André Rousset, maire de Lauris, et Donald François, président de SerenySun, viennent de signer un contrat d'une durée de 32 ans en faveur du déploiement d'un modèle d'autoconsommation collective à l'échelle locale, permettant une production décentralisée, durable et accessible.

> « Avec cette réalisation dans le domaine de l'énergie, la commune de Lauris confirme son attachement aux circuits courts déjà largement mis en œuvre pour le restaurant scolaire. »
>
> *André Rousset*

Cette signature promet l'accès à cette énergie par les collectivités, les habitants et les entreprises. Un moyen pour la commune, qui est engagée dans une trajectoire de sobriété et de résilience, de réaffirmer sa position en matière de stratégie énergétique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

5 000 m² solarisés

Les travaux de construction des premières centrales photovoltaïques en toiture débuteront dès l'hiver 2026, avec une mise en service du premier palier de la communauté d'énergie prévue au plus tard le 1er septembre 2026. En tout, 5 000 m² de surface seront solarisés.

Dans un territoire aussi ensoleillé que le Vaucluse et avec une puissance photovoltaïque de 1 370 kWc déployée sur six sites municipaux, dont cinq toitures et un parc au sol, le projet devrait permettre de générer près de 1 760 MWh d'électricité renouvelable chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de plus de 400 foyers.

Une autoconsommation collective de 20 km de diamètre

Ce projet d'autoconsommation collective, qui devrait couvrir une boucle de 20 km de diamètre, diamètre permettra de structurer la distribution locale de cette énergie verte. S'il est prévu que cette dernière soit accessible à tous et qu'elle s'étende à d'autres acteurs publics ou privés, le maire assure que les habitants et acteurs de Lauris seront priorisés.

> « Cette initiative démontre qu'un territoire peut pleinement s'emparer des enjeux de la transition énergétique et construire un modèle vertueux, fondé sur la production locale, le partage et la coopération. »
>
> *Donald François*

Une première réunion d'information, ouvertes aux Laurisiens, aura lieu en septembre prochain, suivie par une phase de concertation à l'automne 2025, permettant aux habitants de s'informer et de s'impliquer dans ce nouveau modèle énergétique local.

La CoVe installe ses propres centrales en autoconsommation et s'engage en faveur de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

la sobriété énergétique



La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a dans le cadre de son Plan Climat, installé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs de ses bâtiments, notamment à Carpentras. Un projet qui s'inscrit dans la politique d'utilisation d'énergie plus renouvelable de la CoVe qui devrait permettre de réduire la consommation d'électricité des bâtiments.

Trouver des solutions pour réduire le cout de l'électricité est devenu un sujet prioritaire en France pour tout le monde. Face à la flambée des prix et l'épuisement des énergies fossiles, plusieurs institutions ont commencé à agir et c'est le cas notamment de la CoVe qui vient d'équiper plusieurs de ses bâtiments avec des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Un projet que la communauté d'agglomération a démarré depuis 2020 dans le cadre de son plan climat qui devrait permettre au territoire de la CoVe de fournir plus d'énergie qu'il n'en consomme à l'aube de l'année 2045. Un objectif à long terme qui permettrait à la CoVe d'obtenir le label TEPOS (Territoire à Energie Positive).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Deux centrales en autoconsommation à Carpentras

Depuis 2021, la CoVe a renforcé sa politique écologique et de développement durable afin de fortifier l'attractivité du territoire et la préservation du cadre de vie. C'est ainsi que la communauté d'agglomération a réalisé plusieurs études avec le soutien de la Région sur la possibilité et les retombées de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des communes faisant parties de la CoVe.

Générateur d'un enthousiasme contagieux, ce projet a déduit 18 communes sur 25 au sein de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin qui ont répondu favorablement à la possibilité d'installer des panneaux sur les sites intercommunaux de leurs villes. Des paroles aux actes, l'école de Saint-Pierre-de-Vassols a été la première à expérimenter ce nouvel emménagement en octobre 2022. Peu après, la crèche Capucine à Caromb a suivi le mouvement avec succès.

Dernièrement, c'est à la crèche Les Ptits Mousses à Carpentras que la CoVe a fait installer une centrale composée de 18 panneaux de 500 Wc chacun en autoconsommation qui permet de produire une électricité peu couteuse et peu polluante et de réduire les consommations d'énergie du bâtiment tout en garantissant une amélioration des conditions des usagers. La commune vauclusienne n'est pas en reste avec l'installation en 2024 de 288 panneaux de 410 Wc chacun sur l'Hôtel de communauté de la CoVe qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

devrait permettre de réaliser une économie annuelle estimée à 37.600 euros.



Quelques chiffres sur ces projets d'avenir

Désireuse de poursuivre son engagement de longue date en faveur de l'environnement et des énergies renouvelables, la CoVe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et c'est le Parking du personnel de l'hôtel de communauté de l'institution présidée par Jacqueline Bouyac qui est désormais le prochain candidat à l'installation de panneaux. Les bâtiments I et G du Marché Gare et la maison des familles Le Phare devraient suivre avec des fins de travaux pour fin 2024 et mi-2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

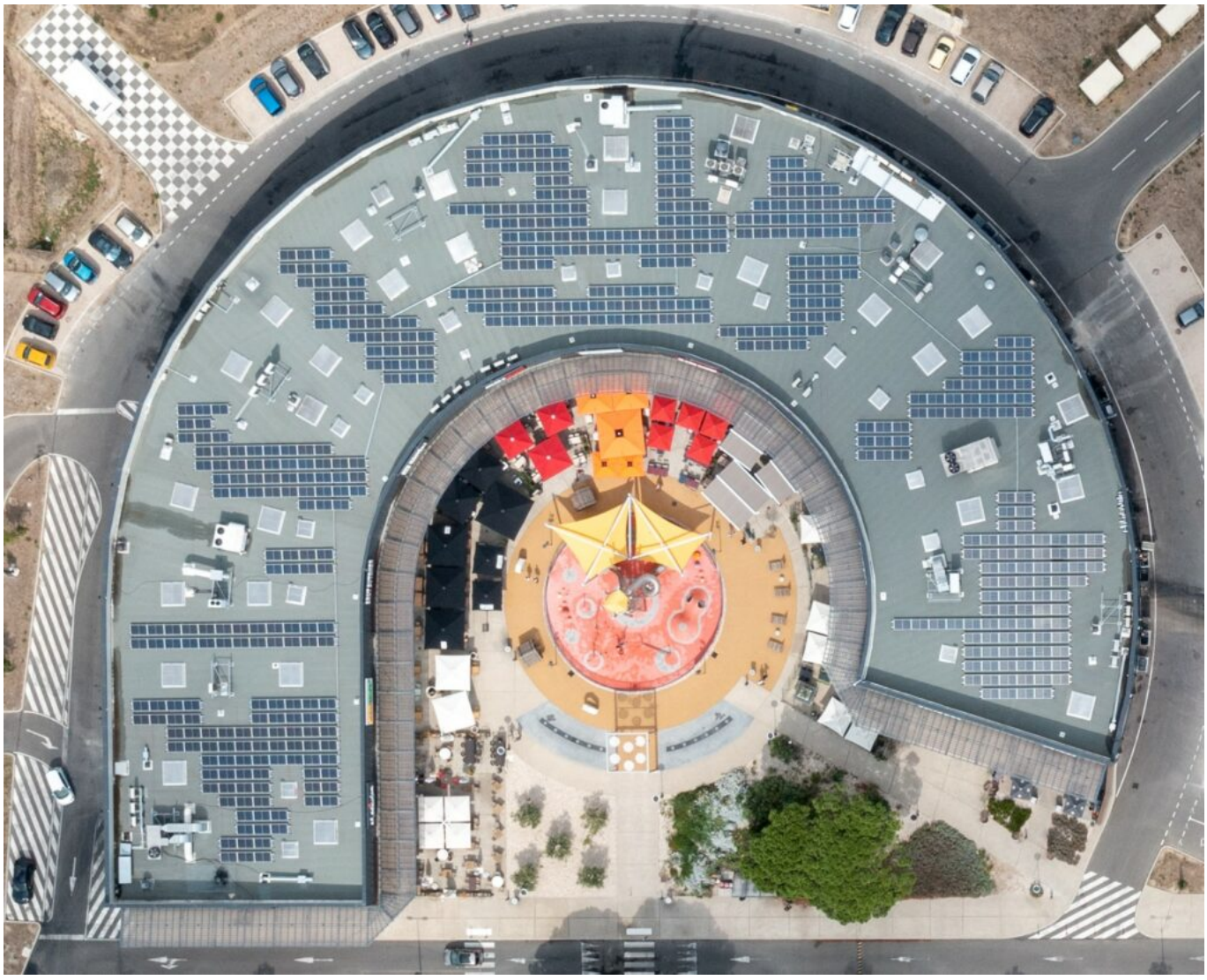
Ecrit par le 7 novembre 2026

Pour l'ensemble de ces 7 projets, le montant total des opérations s'élève à 1.382.000 euros avec une aide participative de l'Etat à hauteur de 474.820 euros. La Région Sud a apporté un soutien financier non négligeable de 33.685 euros pour les couts annexes liés aux travaux d'installations des panneaux photovoltaïques.

Avignon-nord : des terrasses des saveurs aux toitures du soleil

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les toits des Terrasses des saveurs sont désormais équipés de plus de 4 000m2 panneaux photovoltaïques délivrant une puissance installée de 172kWc. Grâce à ces 500 modules solaires implantés sur ce pôle restauration multi-enseignes de 4 000m2 inauguré au printemps 2019 abritant 10 restaurants(Ambassade de Bretagne, Ayako Sushi, Brut Butcher, El Asador, IT Trattoria, Le Saint Laurent, O'Tacos, Salad&Co, Subway et Villa Food House), les Terrasses des saveurs produisent 245MWh par an. L'équivalent de la consommation annuelle d'énergie de 83 familles ou l'économie de l'émission de 10 tonnes de CO2 par an.

Porté par Nhood, prestataire de services immobiliers en charge notamment de la zone commerciale d'Aushopping Avignon-Nord, et Helexia, spécialiste de l'accompagnement de projet d'énergie renouvelable, ce projet de transformation énergétique permet à Nhood France « de valoriser l'intégralité des espaces vacants du site comme la toiture, de produire une énergie verte et locale contribuant à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

diminution de l'empreinte carbone, tout en gagnant en indépendance énergétique et répondre ainsi aux enjeux climatiques actuels ».

La concrétisation de ce projet préfigure les nombreux réaménagements de la zone que Nhood devrait dévoiler dans les prochaines semaines. En effet, la structure détenu par l'AFM (Association Familiale Mulliez) et issu d'un rapprochement des équipes de Ceetrus (anciennement Immochan) et Nodi en janvier 2021, travaille actuellement à la transformation de cette zone qui s'est développée autour l'hypermarché d'Auchan-Le Pontet ouvert en 1974.
Depuis, elle abrite une galerie commerciale de 113 boutiques, un parc d'activités de 200 enseignes regroupant 40 restaurants, du loisir, de l'hôtellerie, et des commerces accueillant plus de 8 millions de visiteurs annuel.



Les 500 panneaux solaires des toitures des Terrasses des saveurs permettent de produire l'équivalent de la consommation annuelle d'énergie de 83 familles et d'économiser l'émission de 10 tonnes de CO2 par an.

Charles & Alice mise sur l'énergie solaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Face à la crise énergétique, l'entreprise Charles & Alice, tout comme de nombreux industriels, a décidé de diversifier ses sources d'énergie. Ainsi, la société drômoise à opter pour les énergies renouvelable, et notamment l'énergie solaire, pour ses sites drômois et vauclusien.

Le site de production de Monteux, en Vaucluse, acquis par l'entreprise en 2021, est désormais doté de 1178 modules photovoltaïques, posés notamment sur des ombrières et des bâtiments de stockage. Installés sur 2200 m², ces panneaux solaires permettent d'éviter jusqu'à 34 424 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 124 foyers.

Lire également : 'Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice'

Charles & Alice a également opté pour l'énergie solaire sur son site d'Allex, dans la Drôme, avec l'installation de 1 328 modules photovoltaïques sur une surface de 2 419 m². L'énergie produite sur l'année par ces panneaux représentera la consommation électrique de 129 foyers par an, soit l'équivalent de 35 676 tonnes de CO2 économisées par an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

« Nous sommes en recherche constante de solutions pour parvenir à réduire notre consommation et notre empreinte carbone », a affirmé Fabien Ployon, directeur industriel de Charles & Alice. Depuis 2018, le groupe a installé 7 600 m² de panneaux photovoltaïques, ce qui représente une réduction de 86 tonnes d'émissions de CO2 par an. Ces installations représentent 10% des besoins en électricité de l'entreprise.

V.A.

L'Isle-sur-la-Sorgue inaugure la centrale solaire des Calottes



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

À la fin de l'année 2022, 8 127 modules photovoltaïques ont été installés sur 4,5 hectares aux Calottes, au sein du hameau Saint-Antoine qui fait partie de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette nouvelle centrale va être inaugurée demain, le mardi 18 avril.

1 602. C'est le nombre de tonnes de CO2 que permet d'éviter la nouvelle centrale solaire des Calottes. D'une puissance totale de 4 347 kWc grâce à ces 8 127 modules photovoltaïques installés sur 4,5 hectares, elle fournit une production annuelle d'électricité qui correspond à une consommation équivalente à 3 107 habitants. Les travaux de construction, portés par la société montpelliéraine VALECO, ont été initiés en décembre 2021 et se sont achevés à l'automne 2022.

Depuis 2019, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est engagée dans le déploiement d'équipements de production d'énergie verte. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de l'hippodrome et du boulodrome du quartier Saint-Gervais, puis également sur les toits de certains bâtiments municipaux tels que la salle des fêtes, le Mille Club, le complexe sportif Cosec Emile Avy, et le gymnase Jean Légier. La Ville comptabilise donc 14 611 modules. Grâce à l'ensemble de ses installations, l'Isle-sur-la-Sorgue produit chaque année 10 495 150 Kwh, 7 047 kWc, soit l'équivalent de la consommation de 4 843 habitants. Ainsi, 2 497 tonnes de CO2 sont évitées chaque année.

V.A.

La Cove en route pour devenir un Territoire à énergie positive ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) vient d'inaugurer ses toutes nouvelles installations photovoltaïques disposées sur les toits de l'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et de la crèche Capucine à Caromb. D'ici 2045, le territoire souhaiterait devenir un Territoire à énergie positive (Tepos) en fournissant plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Cove s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de réduire les gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990, réduire de 20% la consommation énergétique finale par rapport à 2012, ainsi qu'aboutir à 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Dans le cadre de ce plan, la Cove s'engage dans la sobriété énergétique. Ses objectifs d'ici 2050 sont de diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 71 Gwh produits en 2015 à 660 Gwh en 2050. Dans cette démarche-là, l'Agglomération a signé un partenariat avec Sud Connect en 2021 dans le but de faciliter le développement des énergies renouvelables sur le territoire avec l'engagement d'un accompagnement d'Enedis pour le raccordement des installations au réseau public de distribution d'électricité.

Des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

En 2019, une étude a été menée sur le territoire de la Cove concernant le potentiel photovoltaïque de son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

patrimoine et de ses communes afin d'établir quels sont les sites les plus propices à l'installation pertinente de panneaux. La Cove s'est également engagée dans la mise en place de centrales photovoltaïques sur ses propres bâtiments identifiés. En plus de l'intérêt écologique sur le long terme, le photovoltaïque a vocation à réduire la facture des consommations énergétiques de la Cove et à améliorer les conditions des usagers des bâtiments sur lesquels les panneaux sont installés.

À l'issue de cette première étude, huit sites intercommunaux ont été retenus :

- L'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La cantine de l'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Capucine à Caromb (installation pour vente totale de la production)
- Le parking du personnel de l'Hôtel de communauté (installation pour vente totale de la production)
- Les bâtiments I&J Marché Gare (installation pour vente totale de la production)
- Le centre de transfert des déchets à Loriol-du-Comtat (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Les Ptits Mousses à Carpentras (installation pour vente totale de la production)
- L'Hôtel de communauté (installation pour l'auto-consommation)

Le coût total des travaux concernant les projets d'installation pour vente totale de la production est estimé à 1 816 332€, dont 474 820€ ont été financés par l'État et la Région Sud a apporté un soutien financier de 4 137€ pour l'étude des structures. La Cove prévoit de produire l'équivalent de l'énergie électrique annuelle consommée par près de 280 foyers.

Certains bâtiments sont déjà équipés de panneaux, thermiques ou photovoltaïques, depuis plusieurs années, tels que les ombrières du parking des véhicules de la CoVe à l'Hôtel de Communauté où est produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 120 foyers, le site de La Combe à Caromb, ainsi que le camping intercommunal Le Brégoux à Aubignan. La crèche Capucine à Caromb et celle des P'tits Mousses à Carpentras disposaient déjà de panneaux thermiques pour leur production d'eau chaude.

L'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et la crèche Capucine à Caromb

Les premiers panneaux photovoltaïques ont commencé à être installés l'été dernier et viennent d'être inaugurés. Les travaux pour ceux de l'école de Saint-Pierre-de-Vassols ont débuté en juillet dernier et se sont achevés en octobre dernier pour un coût total de 20 750€. Les recettes annuelles sont estimées à 2 095€.

Concernant les travaux des panneaux de la crèche de Caromb, ils ont débuté en août dernier et sont en cours d'achèvement pour un coût total de 50 864€. Les recettes annuelles sont estimées à 5 441€. Ces installations ont été réalisables grâce à cinq entreprises : Inéo, Enedis, Opte, Dekra, et CSPS BECS.

3 projets communaux sont à l'étude dans les villages pour l'installation de centrales photovoltaïques : sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

les vestiaires du plateau sportif au Barroux, sur le centre culturel et sportif de Saint-Didier, et sur le parking de la Boiserie à Mazan.



Les représentants de la Cove et les élus du territoire lors de l'inauguration à Saint-Pierre-de-Vassol. DR

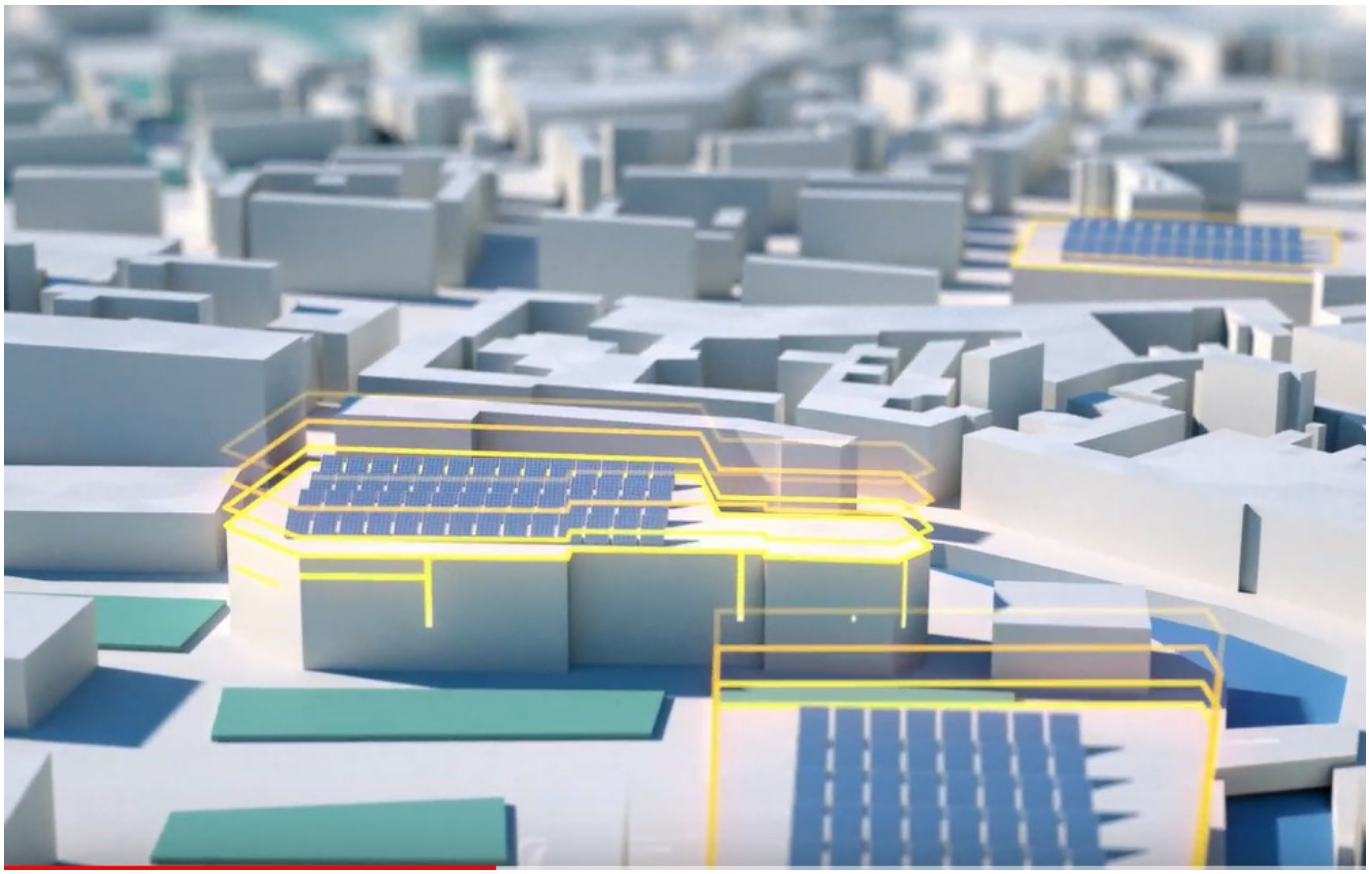
V.A.

4 lycées vauclusiens seront équipés de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

panneaux solaires d’ici 2024



Dans le cadre de son Plan Climat ‘Gardons une Cop d’avance’, la Région Sud souhaite que plus de 30% des 174 lycées de Provence-Alpes-Côte d’Azur soient équipés de panneaux photovoltaïques à l’horizon 2024.

Si à ce jour, 32 établissements ont déjà été équipés de panneaux solaires, 19 sites supplémentaires seront dotés d’une installation photovoltaïque d’ici 2 ans.

En Vaucluse 4 lycées sont concernés :
– la Cité Scolaire Jean-Henri-Fabre à Carpentras,
– le Lycée Ferdinand-Revoul à Valréas,
– le Lycée Charles-de-Gaulle à Apt,
– le Lycée Philippe-de-Girard/Robert-Schuman à Avignon,

Ces aménagements devraient permettre de réaliser plus de 20% d’économie d’énergies dans les 51 bâtiments régionaux équipés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

De plus, 64 sites supplémentaires sont à l'étude pour bénéficier de ces aménagements par Reservoir Sun qui a remporté l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région. Le premier, le lycée Alexandra David-Neel à Digne, est en cours de livraison. En tout, plus de 105 838 m2 assureront une puissance cumulée de 21,4 Mégawatt-crête à l'issue des travaux

« Il n'y a pas de plus grande fierté, ni de plus grand plaisir que celui de penser et de réaliser un lieu d'éducation au service de notre jeunesse, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec Reservoir Sun nous faisons un pas de plus en ce sens et vers notre objectif de neutralité carbone. »

L.G.

Avignon installe de nouveaux panneaux photovoltaïques sur ses toits

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La ville d'Avignon vient de signer plusieurs conventions avec la Coopérative citoyenne d'énergies renouvelables Enercipa pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments municipaux. Plusieurs établissements possédaient déjà des installations similaires depuis 2014 tels que l'école Saint-Jean, la piscine Stuart Mill, le Gymnase Génicoud et le stade nautique.

Cette fois-ci, 4 bâtiments sont concernés : l'école maternelle Arrousaire, l'école élémentaire de la Trillade, le Gymnase Barbière et la brasserie de la Plaine des Sports. Ainsi, les conventions signées par la ville et par Enercipa conviennent de la mise à disposition des toitures pendant 20 ans après l'installation des panneaux, avec une possibilité d'extension de 5 ans si les deux parties donnent leur accord. Une redevance de 26 000€ a également été mise en place pour toute la durée des conventions, sous la forme de 52 jours d'actions pédagogiques à destination des scolaires et usagers des bâtiments bénéficiant de ces installations.

Ces installations photovoltaïques s'inscrivent dans une volonté de la ville d'Avignon d'agir en faveur du développement durable et d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables sur son territoire.

V.A.